

Institut Français de la Mer

Communiqué de presse du 1^{er} janvier 2006

Solidaire, la France maritime bouge et confirme la création du « Cluster maritime français » !

Le groupe de travail élargi, mandaté par le Conseil d'administration de l'Institut Français de la Mer, s'est réuni une dernière fois fin 2005 pour examiner si les conditions nécessaires à la création de l'association « Le Cluster Maritime Français » étaient réunies.

Il a été constaté et décidé que :

- Les premières contributions de près de 90 sociétés et fédérations professionnelles, en plus de la Marine Nationale, ayant été à la fois suffisantes et bien diversifiées,
- Les conditions suspensives énoncées lors de l'assemblée générale constituante du 10 octobre au Conseil Economique et Social ayant été satisfaites,
- Les principes fondateurs initiaux approuvés par le Conseil d'Administration de l'Institut Français de la Mer ayant été respectés

La création du Cluster maritime français (CMF) était définitivement confirmée et le calendrier suivant adopté :

1 - Les démarches administratives seront finalisées en janvier/février, ainsi que le recrutement du directeur général devant travailler avec le président, et le choix du logo et le slogan du CMF (cinq projets reçus des membres après l'appel d'octobre !).

2 - Les activités effectives du CMF commenceront le 1^{er} mars, par l'exécution du programme dont les étapes et principes avaient été exposés le 10 octobre, à savoir :

2.1 - D'ici, le seuil de l'été (après réunion du Conseil d'administration dès février) :

- . examen approfondi de l'activité de deux clusters étrangers performants.
- . étude - avec les dirigeants de chaque profession maritime française - des forces, faiblesses, opportunités et craintes des différents métiers maritimes d'une part « en général », d'autre part en tant que « Français ou exercés en/de France ».

. recherche, par des groupes de travail « transversaux », des possibilités (ou non) de synergies entre les différents métiers maritimes, y compris communication.

2.2 - Au seuil de l'été, sur la base des travaux ci-dessus :

. discussion et adoption d'un plan d'action (s'inscrivant dans les objectifs premiers du Cluster : communication, présence nationale et internationale du maritime français, *lobbying* à l'aube des rendez-vous politiques de 2007. En fait assurer la promotion du secteur maritime, des membres du CMF et de leurs solidarités).

2.3 - Deuxième partie de 2006 : mise en œuvre du plan ainsi décidé.

2.4 - Fin 2006/Début 2007 : première évaluation par ses membres, de l'action du CMF.

NB : Un point d'avancement détaillé sera fait avec la presse courant février.

